

Entente de participation- Viamonde International
20__-20__

Directives : ce formulaire doit être rempli par la personne détenant l'autorité parentale et envoyer à viamondeinternational@csviamonde.ca

1- Entente de participation

1.1 Engagements de l'élève international

Le Conseil scolaire Viamonde offre un environnement d'apprentissage sécuritaire et de qualité. L'élève international s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Résider chez un membre de la famille ou une famille d'accueil approuvée ;
- Respecter les lois canadiennes ainsi que les politiques, règles et directives du Conseil scolaire ;
- Fréquenter l'école de façon régulière, respecter le code de vie et le personnel scolaire ;
- Informer l'école et Viamonde International de tout changement d'adresse ;
- Respecter les règles de la famille d'accueil ;
- Respecter l'horaire à temps plein. Au secondaire, suivre un minimum de trois (3) cours par semestre, remettre les travaux dans les délais et obtenir au moins 65 % par cours ;
- Participer aux activités ;
- Autoriser les personnes suivantes (représentants de Viamonde International et famille d'accueil) à consulter le bulletin scolaire.

Tout manquement à ces engagements peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au renvoi de l'école ou du programme, sans remboursement, et le retour dans le pays d'origine aux frais de l'élève ou des personnes détenant l'autorité parentale.

1.2 Modalités et conditions

Le Conseil scolaire Viamonde met en place des mesures raisonnables pour assurer la sécurité des élèves, sans pouvoir toutefois la garantir en tout temps, notamment à l'extérieur des établissements scolaires. En soumettant une demande d'admission, l'élève et les personnes détenant l'autorité parentale reconnaissent que le Conseil scolaire Viamonde, son personnel et ses mandataires ne peuvent être tenus responsables des blessures, pertes ou dommages, corporels ou matériels, subis durant le séjour d'études au Canada, qu'ils surviennent à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu scolaire.

Le Conseil scolaire Viamonde décline également toute responsabilité pour les conséquences découlant de circonstances indépendantes de sa volonté, incluant notamment les conflits de travail, intempéries, catastrophes naturelles, décisions gouvernementales, pandémies ou cas de force majeure. Si les besoins éducatifs de l'élève excèdent ceux déclarés à l'admission, des frais additionnels pourront être exigés pour les services de soutien nécessaires, selon leur disponibilité.

Toute omission ou fausse déclaration d'information essentielle peut entraîner la résiliation immédiate de l'entente et le renvoi de l'élève dans son pays d'origine, aux frais exclusifs de l'élève ou des personnes détenant l'autorité parentale, sans remboursement. En cas de maladie grave ou d'urgence et en l'absence de communication possible

Liste de distribution : Original- École
Copie - Conseil

avec les personnes détenant l'autorité parentale, ceux-ci autorisent le Conseil scolaire Viamonde à prendre toute décision nécessaire pour assurer la santé et la sécurité de l'élève, y compris les soins médicaux d'urgence et le rapatriement, aux frais des personnes détenant l'autorité parentale.

En soumettant la demande d'admission, l'élève et les personnes détenant l'autorité parentale, confirment avoir lu, compris et accepté l'ensemble des présentes conditions.

1.3 Déclaration de consentement

Nous, les personnes détenant l'autorité parentale ainsi que l'élève, autorisons l'élève à participer aux sorties et activités éducatives organisées par Viamonde International et le Conseil scolaire Viamonde sur le territoire canadien, conformément aux politiques du Conseil scolaire Viamonde et aux exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Nous reconnaissons que la participation à des activités éducatives peut comporter certains risques inhérents et acceptons que ceux-ci soient raisonnablement assumés par l'élève dans le cadre normal des activités scolaires.

1.4 Décharge de responsabilité et indemnisation

Dans la mesure permise par la loi, nous dégageons le Conseil scolaire Viamonde, son personnel, ses administratrices et administrateurs, ses bénévoles, ses représentantes et représentants, ainsi que ses agentes et agents, de toute responsabilité relativement à toute blessure, perte ou dommage pouvant découler de la participation de l'élève aux activités autorisées.

Nous acceptons également d'indemniser et de tenir indemnes les personnes et entités susmentionnées à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite résultant d'actes, de gestes ou de négligence de la part de l'élève, ou de circonstances survenues à l'extérieur du milieu scolaire.

Autorisation de divulgation des renseignements :

Nous autorisons le Conseil scolaire Viamonde à divulguer à l'agente ou à l'agent de recrutement autorisé les renseignements personnels pertinents concernant l'élève, provenant de son établissement scolaire, aux fins de l'admission et de la participation aux programmes de Viamonde International, conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP).

Exactitude des renseignements :

Nous confirmons que tous les renseignements fournis dans la présente entente et la demande d'admission sont exacts, complets et à jour, et reconnaissons que le Conseil scolaire Viamonde peut s'y fier pour autoriser la participation de l'élève aux programmes de Viamonde International.

2-Attestation et signatures

Nous avons vérifié et nous confirmons que les renseignements de cette demande d'admission sont exacts et que le Conseil scolaire Viamonde peut s'y fier pour permettre à l'élève de participer aux programmes de Viamonde International.

Nom de la personne détenant l'autorité parentale :	Nom de l'élève:
Signature:	Signature:

Date:

Date:

3-Frais de scolarité

- Les frais de scolarité pour les élèves internationaux sont établis selon la durée du programme d'études :
Pour le secondaire:
 - ✓ Année scolaire complète (septembre à juin) : **22300\$**;
 - ✓ Un (1) semestre scolaire (septembre à janvier ou février à juin) : **11150\$**;
 - ✓ Séjour de moins de cinq (5) mois : **2230\$** par mois.Pour l'élémentaire :
 - ✓ Année scolaire complète (septembre à juin) : **17500\$**;
 - ✓ Un (1) semestre scolaire (septembre à janvier ou février à juin) : **8750**;
 - ✓ Séjour de moins de cinq (5) mois : **1750\$** par mois.
- Les frais de scolarité incluent notamment : des frais administratifs non remboursables de 500 \$ pour l'étude du dossier ainsi que les frais de l'assurance médical avec [Study Insured](#) .
- Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'inscription à un programme accrédité ainsi que pour la participation aux activités parascolaires.

Modalités de paiement

- ✓ Les frais administratifs non remboursables de 500 \$ doivent être acquittés avant l'analyse de la demande d'admission par Viamonde International;
- ✓ En cas d'acceptation de la demande, l'agente ou l'agent de recrutement, la personne détenant l'autorité parentale, devra verser un paiement correspondant à au moins 50 % des frais de scolarité applicables à la durée du programme choisi. À la réception de ce paiement, une lettre d'admission conditionnelle, assujettie au paiement complet des frais de scolarité et à l'approbation du permis d'études, sera transmise à l'élève;
- ✓ Le solde des frais de scolarité doit être payé au plus tard deux (2) semaines avant l'arrivée de l'élève au Canada;
- ✓ Tous les paiements doivent être effectués par l'intermédiaire de Flywire, plateforme sécurisée de paiement international : [Service de paiement en ligne Flywire](#)

Remboursement des frais de scolarité

- ✓ Toute demande de remboursement doit être soumise par écrit à : viamondeinternational@csviamonde.ca ;
- ✓ Un remboursement complet ou partiel des frais de scolarité peut être accordé dans les situations suivantes :
 - Refus du permis d'études par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : remboursement de 100 % des frais de scolarité, moins les frais administratifs de 500 \$, sur présentation de la lettre officielle de refus;
 - Retrait après le début des cours : le montant remboursé sera calculé au prorata du nombre de mois complets de non-fréquentation moins les frais d'assurance médicale et les frais administratifs de 500 \$.

4- Soumission des documents

Veillez soumettre les documents suivants avec votre demande d'admission ainsi que l'entente de participation par courriel à viamondeinternational@csviamonde.ca.

Au besoin soumettre les documents par la poste à l'adresse:

Centre de formation Viamonde International, 7585 Financial Drive, Brampton, ON L6Y 5P4

Liste de distribution : Original- École
Copie - Conseil

Documents à soumettre :

- Copie du bulletin scolaire pour les derniers deux (2) ans;
- Copie du certificat de naissance;
- Copie du dossier d'immunisation;
- Copie du passeport;
- Copie du permis d'étude (une fois obtenu);
- Lettre de motivation de l'élève décrivant la raison pour son intérêt d'étudier au Canada;
- Référence d'une direction d'école ou d'une enseignante ou d'un enseignant.

Si vos documents ne sont pas écrits en français ou anglais, soumettez aussi des copies traduites et certifiées.

À sa discrétion, le Conseil Scolaire Viamonde peut demander des documents originaux.

Conformément à l'article 29(2) de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, les renseignements personnels demandés par l'entremise de ce formulaire électronique sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'éducation*, L.R.O. 1990, chap. E.2. Ils serviront à obtenir le consentement des personnes détenant l'autorité parentale pour les modalités et les conditions de la participation de leur enfant aux programmes de Viamonde International. La collecte des documents servira aussi à documenter la demande d'admission et à établir le Dossier de l'élève. Ces renseignements ne seront utilisés que pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou à des fins compatibles. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser à la coordonnatrice pour l'accès à l'information et la protection de la vie privée à demandevieprivée@csviamonde.ca . Pour de l'aide avec l'accessibilité, merci d'envoyer votre message à accessibilité@csviamonde.ca.

Liste de distribution : Original- École
Copie – Conseil